

NCIALE

\$ 5,000,000.00
\$ 4,500,000.00
\$ 40,646,000.00

és à son départe-
urs, ces messieurs
rt avec tels dépôts.
ctionnaires lors de
ecteurs.

RTE

ra

ec.

Québec, d'Ontario
-Edouard.

CHEVAL
RIT?

ède souverain
LE CÉLÈBRE
SPECIFIQUE
POUR LES
MALADIES
DU CHEVAL

guérissant Toux,
hème. Aussi très
dans les cas de

vétérinaires.
surprenants dans
es.
rogrès de la ma-
e de l'endurance

VIVAT

SPECIFIQUE - LE CHEVAL

GUÉRIT TOUJOURS

D. E. MONIN & C^{ie}

111, CÔTE DE LA MONTAGNE, QUÉBEC

TÉLÉPHONE 2-4297

MOBILE

L'ARGENT

la CHAUDIERE

NS: Employez la vraie
"Cook" de 7-16 pc.
nouveau amélioré McDo-
nre fourni en tôle unie
dans le zinc et le plomb
mandons cependant la
autre étant préjudicia-
res.

et être relevé du côté
tion du transvasage de
écrocher cette dernière

ne sont pas jointes
nt ces deux parties, lui
bre, évitant ainsi toute

DONALD AMELIORE

cts Limited

P. Q.

ADMINISTRATION ET PUBLI-
Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de
Québec..... 1.00
Cité de Québec et pays
étrangers..... 1.50
Pour les Sociétaires de
la Coopérative Fédé-
rée de Québec..... 75c.

Tarif des annonces 12c. la ligne
Annonces classifiées 25 mots, 50
sous par insertion, plus un sou
par mot additionnel au-dessus
de 25 mots, minimum, 50 sous.

Pour abonnement et annon-
ces écrire au "Bulletin de la
Ferme", Limitée, 111 Côte de
la Montagne, (Édifice Morin),
Québec, Case postale 129—
Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux
intérêts de la ferme et du foyer
rural.

Elle est rédigée par un comi-
té de techniciens et de prati-
ciens agricoles assistés de colla-
borateurs occasionnels et de
correspondants de diverses ins-
titutions agricoles. Toute col-
laboration est soumise au con-
trôle du directeur.

La correspondance concernant
la rédaction doit s'adresser au
Directeur du "Bulletin de la
Ferme", Case postale 326,
Montréal.

Volume XIV

LE 25 MARS 1926

Numéro 12

La Coopération vous protège

Au lieu de prendre les défauts des américains ou de les critiquer, cherchons à leur emprunter ce qu'ils ont de bon, et nous trouverons une leçon très pratique dans leur esprit d'initiative et de coopération.

C'est ainsi que l'on peut résumer une lettre, très au point, publiée récemment dans le plus grand quotidien canadien-français de Montréal, sous la signature d'un Monsieur Racine.

"L'homme d'affaires canadien français, dit l'auteur de la lettre, n'a pas encore épilé le mot **coopération** en réfléchissant un bout de temps sur chaque syllabe. S'il s'en trouve un, industriel ou commerçant, qui fasse bien dans sa sphère d'activité, dans son genre de commerce, qui mette à point quelque amélioration importante, en pratique quelque idée nouvelle dans la manière de traiter les affaires, la plupart ont bien garde d'en instruire le monde du commerce, car que va-t-il leur arriver s'ils mettent cette amélioration, cette idée nouvelle à la portée de leurs concurrents?"

Ce qu'il va leur arriver! mais rien moins que ce qui est arrivé aux Américains, depuis qu'ils ont adopté cette méthode "un pour tous, tous pour un". Les Etats-Unis sont devenus presque d'un coup le centre commercial du monde. Comment? Dans une large mesure, par la **coopération** de leurs hommes d'affaires.

Puisqu'il faut absolument importer quelque chose de nos voisins, eh bien, n'importons donc que le bon, le sens des affaires, l'esprit d'initiative et surtout la **coopération**".

Cette sage recommandation qui s'adresse à nos hommes d'affaires, il est bien plus urgent de la faire aux cultivateurs, car les industriels et les commerçants les ont devancés dans la mise en pratique des principes de la **coopération**.

La **coopération** assure le succès de l'industrie et du commerce, la **coopération** protège les ouvriers des villes, la **coopération** des hommes politiques conduit à bon port la barque gouvernementale d'un pays, la **paix** ne peut régner entre les nations que par la **coopération** de leurs représentants et c'est aussi dans la **coopération** que le cultivateur doit chercher toute la protection dont il a besoin.

Qu'est-ce que la **coopération**?

D'après son étymologie, le mot **coopérer** signifie "travailler avec" ou "travailler ensemble".

Le cultivateur qui fait de la **coopération** se joint donc à ses semblables pour améliorer son propre sort, mais son travail est utile à toute la classe agricole, car le bon coopérateur fait bénéficier les autres du résultat de ses expériences et l'amélioration des produits qui en résulte cause généralement une hausse des prix dont tous bénéficient.

Les cultivateurs comprennent de mieux en mieux les avantages de la véritable coopération et le nombre de ceux qui achètent et vendent par l'entremise de la Coopérative Fédérée de Québec augmente de jour en jour.

Au cours d'une entrevue que nous avons eue avec lui récemment, M. Georges Gélinas, gérant de la succursale de la Coopérative Fédérée, à Québec, se plaisait à nous dire toute son admiration de l'esprit coopératif de la population rurale des environs de Québec.

Nous reproduisons ci-après un extrait d'une communication que M. Gélinas nous adressait ces jours derniers à ce sujet:

"Nous recevons chaque jour la visite de nombreux cultivateurs qui nous consignent leurs produits et viennent nous demander des renseignements, soit sur la classification des produits, soit sur les prix du marché. Nous croyons que la succursale apporte, de cette façon, aux cultivateurs, une aide très efficace, tout en étant parfois assez méconnue. La Société qui lutte sans cesse pour la classe agricole, celle dont le principal mobile est de rendre l'agriculture payante, reçoit toujours avec plaisir le cultivateur qui s'adresse à elle pour la vente économique de ses produits. La mentalité agricole qui existe aux environs de la ville de Québec au sujet de la Coopérative Fédérée est souvent touchante. Nous recevions dernièrement un cultivateur qui nous disait, avec son gros bon sens, que le but de la Coopérative n'est pas de vendre du lard, des agneaux, des œufs, du beurre, etc., etc., mais bien d'essayer d'obtenir le plus haut prix du marché dans la vente des produits qui lui sont consignés. Ceci est absolument vrai."

Quand tous les cultivateurs comprendront bien la valeur des services que la Coopérative Fédérée est en mesure de leur rendre, ils n'auront plus à craindre les inconvénients d'un mauvais marché, ils amélioreront leurs produits en suivant les conseils des classificateurs experts et ils économiseront, en achetant de la Coopérative, tout ce dont ils auront besoin pour leur ferme.

Votre meilleur protecteur, c'est la Coopérative.

R. M.

EN GARDE

Il ne se passe pas une semaine sans que la Justice mette la main sur un agent-vendeur, escroc, courtier malhonnête, exploiteur ou chevalier d'industrie qui réussit à extorquer l'argent des honnêtes gens, au moyen de propositions mirobolantes.

Ces beaux parleurs se promènent généralement dans les campagnes, pour chercher leurs victimes parmi nos braves cultivateurs qui sont habitués à transiger sans méfiance avec leurs semblables. Ils sont convaincus que l'homme des champs ne soupçonne pas la malhonnêteté et qu'il considère la parole donnée comme un contrat.

Ces escamoteurs emploient n'importe quel moyen pour persuader leurs victimes, et, trop souvent, ils réussissent à faire acheter à nos cultivateurs toutes sortes d'instruments dont ils n'ont pas besoin, (des pianos, des gramophones, des radios, etc.) des obligations industrielles, des débetures étrangères sans valeur, des actions de prétendues entreprises minières ou autres qui n'existent que sur le papier ou dont l'acheteur ne peut aucunement contrôler les opérations.

Dès qu'une occasion heureuse permet que ces bandits tombent sous le coup de la loi, ils reçoivent une bonne leçon. Souvent les tribunaux en débarrassent la société pour plusieurs années. La punition n'est jamais trop forte, car ces voleurs déguisés sont plus dangereux que les bandits armés. Au lieu de mettre en danger la vie de une ou deux personnes, leurs transactions malhonnêtes peuvent ruiner en peu de temps plusieurs petites fortunes, briser la paix sacrée et le bonheur des foyers, semer la ruine, la désolation et le découragement dans toute une région.

Malheureusement, la Justice n'a pas assez de bras pour atteindre tous ces malfaiteurs, au début de leur carrière néfaste, et certains d'entre eux jouissent trop longtemps des privilèges, auxquels seuls les honnêtes gens ont droit.

Méfiez-vous en!

R. M.

25

25

25